de 7.31 tonnes pour les mines souterraines. Environ 35 p. 100 de la production ont été exportés, en grande partie au Japon, où la houille sert de mélange pour la fabrication du coke métallurgique. De plus, 13 p. 100 de la production ont été expédiés au Manitoba, 2 p. 100 en Ontario et de petites quantités en Alberta et en Saskatchewan.

Le Yukon a produit environ 5,700 tonnes de charbon en 1966 d'une seule mine souterraine dont le rendement moyen par jour-homme a été de 3.11 tonnes. Ce charbon a été évalué à \$8.18 la tonne et a été écoulé entièrement sur le marché local.

Section 2.—Aide officielle à l'industrie minérale

Sous-section 1.—Aide fédérale

L'aide fédérale consiste à fournir des renseignements précis, d'ordre géologique, topographique, géodésique, géographique et marin, qui sont essentiels pour découvrir et mettre en valeur des gîtes minéraux au Canada; à fournir, à l'aide de recherches métallurgiques, des renseignements techniques sur le traitement industriel des minerais, des minéraux industriels et des combustibles; à prêter aide à l'industrie de l'or en vertu de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, et à prévoir certaines déductions d'impôt à titre d'encouragement.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.—Le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a pris naissance le 1er octobre 1966. Il assume toutes les attributions de l'ancien ministère des Mines et des Relevés techniques et de nouvelles fonctions portant sur les ressources hydrauliques et énergétiques. En plus de cadres administratifs, le ministère comprend quatre groupes: mines et sciences de la terre, exploitation minérale, ressources hydrauliques, et énergie, dont chacun est dirigé par un sous-ministre et aide, d'une façon ou d'une autre, l'industrie minérale du Canada.

Le Groupe des mines et des sciences de la terre.—Ce groupe comprend la Direction des mines, la Commission géologique du Canada, la Direction des observatoires et la Direction des levés et de la cartographie.

La Direction des mines est un grand laboratoire et une usine pilote complexe qui fait de la recherche appliquée et de base en vue de découvrir de nouvelles et meilleures mesures de sécurité dans les mines, et nouvelles et meilleures méthodes d'extraction et d'affinage des minerais et autres minéraux et d'utilisation des métaux et des minéraux à des fins industrielles et de défense. L'extraction des métaux, des minerais et le raffinage du pétrole brut pauvre, l'automatisation des circuits de broyage et le lessivage au cyanure dans les moulins à or, de même que le lessivage par bactéries des minerais d'uranium moulus ou broyés ont donné des résultats encourageants. En pyrométallurgie,—extraction des métaux par la chaleur,—la recherche appliquée se concentre surtout sur les fours à cuve et les fours électriques pour la fusion du minerai de fer. En raffinage du pétrole, la Direction concentre ses efforts sur l'hydrogénation, le craquage catalytique et la mise au point des catalyseurs. Ce travail est très important en raison de la mise au jour de sources inusitées telles que les sables bitumineux d'Athabasca et les schistes bitumineux Colorado, dont la Direction des mines reconnaît, depuis de nombreuses années, l'importance économique. On entretient des rapports étroits avec les producteurs en ce qui concerne le traitement des minéraux où l'accent porte sur la concentration des métalliques et sur le traitement et l'amélioration des minéraux industriels. Dans le domaine des sciences minérales, les études physiques chimiques, crystallographiques et magnétiques entreprises sur les minéraux sulfurés sont d'un intérêt fondamental. Dans la métallurgie physique, des expériences faites sur de nouvelles combinaisons d'alliages continuent d'apporter de grands avantages pratiques à l'industrie canadienne.

La Direction des mines, sur l'avis des experts de l'industrie et des universités, octroie aussi aux universités canadiennes une série de bourses annuelles pour la recherche dans les sciences minières. En 1966, le montant à répartir chaque année a été porté de \$50,000 à \$100,000.